

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 décembre 2017 à 20 h 30

L'an deux mil dix-sept, le mardi dix-neuf décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Plouégat-Moysan.

Présents : ADAM Philippe, CLOAREC Mickael, DERRIEN Corinne, FLOCH André, GEFFROY Rémi, GIROTTO François, GRILLE Régis, HARDOUINEAU Christian, Le ROLLAND Christine, MERRANT Patricia, MORVAN Henriette, PRIGENT Jacqueline.

Absents :

Procurations LE SCORNET Isabelle donne procuration à FLOCH André, RESPRIGET Marie-Louise donne procuration à MORVAN Henriette.

Afférents au conseil municipal : 14

Nombre de conseillers en exercice : tous les conseillers en exercice

Présents : 12 votants et 2 procurations

Date de convocation : 11 décembre 2017

Secrétaire de séance : MERRANT Patricia

Le procès verbal de la séance du 7 novembre a été adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1) Service eau potable et SPANC : rapport annuel 2016

Le rapport EAU 2016 et le rapport assainissement non collectif sont adoptés à l'unanimité. 85% des installations d'assainissement non collectif ont été jugées satisfaisantes et 15% non satisfaisantes. Les contrôles ont lieu tous les 7 ans, le coût est de 116 €.

La commune détient un réseau d'eau potable de 28.6 kms pour 323 abonnés. La consommation est de 21.401 m³ pour un prix au consommateur de 3.07 € le m³. Pour l'assainissement collectif il y a 39 abonnés pour un coût de revient de 2.09 € le m³.

2) Transfert des compétences « Zones d'activités Economiques (ZAE) » : approbation du rapport de la CLECT du 16 novembre 2017

Les élus, à l'unanimité approuvent le transfert de compétences « zones d'activités économiques » (ZAE) et valident le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 16 novembre 2017.

3) DETR 2018

Les élus, à l'unanimité, valident le dossier de demande de subvention DETR 2018 pour l'aménagement d'un parking à côté de l'école pour un montant estimatif de travaux de 30 754.20 TTC

4) Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2018 avant le vote du budget

L'instruction comptable M14 applicable au budget des communes prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, l'exécutif peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Cela permet de ne pas bloquer les paiements entre le 1^{er} janvier et le vote du budget.

////////////////////////////////////

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 19 décembre 2017 à 20 h 30

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit pour pour l'année 2018 :

	<u>BP 2017</u>	<u>Report de 25% budget 2018</u>
Chapitre 21	30 300	7575.00
Chapitre 23	663 704	165 926.00

5) Nouveaux statuts du SDEF

Lors de la réunion du comité en date du 13 novembre 2017, les élus du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) ont voté la modification des statuts : approuvé à la majorité.

6) Décisions modificatives au budget

Des ajustements budgétaires sont adoptés, à l'unanimité :

Budget Commune :

65	65131	Indemnités (DIF ELUS)	+500.00
67	678	Charges exceptionnelles	+300.00
014	739113	Redevance OM	+200.00
66	66111	Intérêts des emprunts	+600.00
011	60632	Fournitures de petit équipement	-1600.00

5) Tarifs commune

Les tarifs de location de la salle polyvalente « Ti-Ploégadis » augmentent de 5%.

Grande salle

	Plouégatais	Habitants extérieurs
Salle polyvalente + office - 1 jour	210,00 €	315,00 €
Salle polyvalente + office – 1 week end	294,00 €	420,00 €
Jour supplémentaire	63,00 €	105,00 €
Apéritif- café- réunions	105,00 €	157,50 €
caution	1000,00 €	1000,00 €
Caution nettoyage	100,00 €	100,00 €
<i>Salle polyvalente + office - 1 jour</i>	<i>Assoc commune 140,00 €</i>	
<i>Salle polyvalente + office – 1 week end</i>	<i>Assoc commune 200,00 €</i>	

2 locations gratuites par an pour les associations de la commune.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 19 décembre 2017 à 20 h 30

Petite salle

	Plouégatais	Habitants extérieurs
Petite salle + office -1 jour	105,00 €	157,50 €
Petite salle + office -1 week end	189,00 €	273,00 €
Apéritif- café- réunions	73,50 €	105,00 €
caution	500,00 €	500,00 €
nettoyage	50,00 €	50,00 €

Pour la location de mobilier :

Table : 4.00 €

Banc : 2.00 €

Chaise : 1.00 €

Les vœux du Maire à la population auront lieu le vendredi 26 janvier à 18h00.

Le Maire,

François GIROTTO.